

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 novembre 2024

PLF POUR 2025 - (N° 324)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° II-1804

présenté par

M. Lucas-Lundy, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et Mme Voynet

ARTICLE 42**ÉTAT B****Mission « Immigration, asile et intégration »**

Sous réserve de son traitement par les services de l'Assemblée nationale et de sa recevabilité
Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

(en euros)

Programmes	+	-
Immigration et asile	0	1
Intégration et accès à la nationalité française	1	0
TOTAUX	1	1
SOLDE	0	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le groupe écologiste et social propose ici un amendement de réorientation des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Les auteurs de cet amendement alertent sur une baisse drastique des crédits alloués à l'action « Intégration des étrangers primo-arrivants » (-43,73%) dans ce projet de loi de finances. Cette baisse vertigineuse risque d'empêcher toute intégration correcte des exilés. Nous devons absolument mettre les moyens nécessaires à l'apprentissage de la langue française et à la mise en œuvre d'un parcours d'intégration complet.

Le groupe écologiste et social propose donc de réaffecter une partie des crédits ouverts pour le programme Immigration et asile vers le programme Intégration et accès à la nationalité française.